

Gestion Intégrée des Zones Côtières

La GIZC: un processus dynamique de gestion et d'utilisation durables des zones côtières, prenant en compte simultanément la fragilité des écosystèmes et des paysages côtiers, la diversité des activités et des usages, leurs interactions, la vocation maritime de certains d'entre eux, ainsi que leurs impacts à la fois sur la partie marine et la partie terrestre.

En ces termes, il faut comprendre qu'il s'agit d'une démarche et un outil de gouvernance des territoires littoraux visant donc à veiller à ce que les décisions de l'ensemble des secteurs (pêches, production de pétrole et de gaz, qualité de l'eau...) et de tous les niveaux d'administration s'inscrivent dans un tout harmonieux et conforme aux politiques côtières d'une nation. D'où l'importance du concept et approche « intégrée » de la GIZC.

La reconnaissance de ce concept de GIZC se précise sur le plan international lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, dans le cadre de l'Agenda 21.

Les objectifs de la GIZC

La gestion intégrée des zones côtières a pour but:

- De conserver l'ensemble des ressources pour préserver la diversité biologique, la productivité du milieu côtier et la santé des écosystèmes;
- De garantir l'utilisation durable des ressources naturelles et l'intégrité des écosystèmes côtiers ainsi que des paysages côtiers et de la géomorphologie côtière;
- De prévenir et/ou de réduire les effets des aléas naturels et en particulier des changements climatiques, qui peuvent être imputables à des activités naturelles ou humaines;
- De faciliter, par une planification rationnelle des activités, le développement durable des zones côtières en garantissant la prise en compte de l'environnement et des paysages et en la conciliant avec le développement économique, social et culturel;
- D'assurer la cohérence entre les initiatives publiques et privées et entre toutes les décisions des autorités publiques, aux niveaux national, régional et local, qui affectent l'utilisation et les usagers de la zone côtière.

Les principes généraux de la GIZC

Il repose sur huit principes recommandés par le Parlement et le Conseil européens et ont pour objet l'élaboration de stratégies nationales. Ils constituent en quelque sorte un guide de référence pour la préparation de la stratégie GIZC nationale du Sénégal.

- **Une approche globale** (perspective élargie) de la zone côtière qui permet de tenir compte de l'interdépendance et de la disparité des systèmes naturels et des activités humaines qui influent sur les zones côtières
- **Une approche long-terme** qui prend en compte le principe de précaution et les besoins des générations présentes et futures

- **Une gestion adaptative et itérative** dans le cadre d'un processus graduel qui permette des ajustements en fonction de l'évolution des problèmes et des connaissances. Ce qui implique le besoin d'une base scientifique solide sur l'évolution de la côte.
- **Une intégration des processus naturels** en respectant la capacité de charge des écosystèmes. Une bonne gestion des Zones Côtières doit s'appuyer sur la compréhension des systèmes naturels et de la dynamique des systèmes littoraux.
- **Une implication de toutes parties prenantes dans le processus de gestion** par le biais d'accord et de responsabilités partagées.
- **Le soutien et la participation de toute les instances administratives compétentes** : la participation à la base vers le sommet contribue de manière décisive à une bonne gestion des zones côtières.
- **Une prise en compte des spécificités locales et de la grande diversité des ZC**
- Pour pouvoir répondre aux besoins concrets par des solutions spécifiques et des mesures souples et adaptées.
- **Une utilisation de la GIZC comme outils de gouvernance** : la GIZC est une façon d'aborder la question de la Z.C d'un point de vue holistique qui combine les dimensions spatiales, temporelles, horizontales (entre acteurs d'un milieu) et verticales (du local vers le niveau central). Une combinaison d'instruments facilite alors la cohérence entre les objectifs des politiques sectoriels et entre planning et gestion.

Méthodologie de formulation d'un plan de gestion intégrée de la zone côtière

Les différentes étapes de l'élaboration d'un plan de GIZC varient selon le contexte (institutionnel, juridique, social, culturel) dans lequel le plan est initié.

Néanmoins, il ressort des différentes expériences à travers le monde que l'élaboration d'un plan de GIZC s'appuie généralement sur quelques étapes essentielles :

- La reconnaissance d'un besoin de planification
- L'élaboration d'un diagnostic du territoire, mettant en lumière les besoins auxquels le plan doit répondre
- La délimitation du champ spatial du plan et l'identification des problèmes devant prioritairement être traités.
- La participation des acteurs
- La mobilisation des autorités nationales et locales concernées